

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00399

Numéro SIREN : 503 403 172

Nom ou dénomination : 3G GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2023 sous le numéro de dépôt 7917

3G GROUPE

Société par actions simplifiée

Au capital de 314.000,00 €

Siège social : 5 rue d'Italie – 68310 WITTELSHEIM

503 403 172 RCS MULHOUSE

0813 399

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Date d'enregistrement au Greffe

- 8 DEC. 2023

N° DU DEPOT

23 / 7917

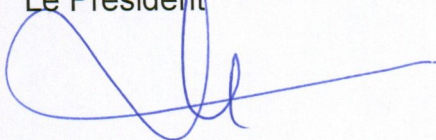
LE GREFFIER

COMPTES

de l'exercice clos le 31 mars 2023

- Bilan
- Annexe

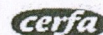
Pour copie certifiée conforme,
Le Président



(1)

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3G GROUPE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>5 RUE D'ITALIE 68310 WITTELSHEIM</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>50340317200011</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/03/2023</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	990	AG	990
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	78	AU	78
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	2 120 000	CV	2 120 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	
TOTAL (II)		BJ	2 121 068	BK	1 068	2 120 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	58 300	BY	58 800
		Autres créances (3)	BZ	10 093	CA	10 093
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	100 458	CG	100 458
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 769	CI	2 769
TOTAL (III)		CJ	172 121	CK		172 121
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 293 188	1A	1 068	2 292 121
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'1 an :	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 3G GROUPE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 314 000)			DA	314 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	31 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	1 039 791	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	252 315	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 637 506	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	158	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	225 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	11 808	
	Dettes fiscales et sociales			DY	81 222	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	336 427	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	654 615		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 292 121		
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	654 615	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En Euro

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---------------------------|--------|
| - Matériels et outillages | 50 ans |
|---------------------------|--------|

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation SMCE REHA 2 100 000€

Titres de participation SMCE CURAGE 20 000€

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brut des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	990.00		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Instal.géné., agencets & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Instal. généc., agencets & aménagts divers				
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & info., mobilier		77.50		
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
		TOTAL III	77.50			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			2 120 000.00		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
			TOTAL IV	2 120 000.00		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			2 121 067.50			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
				par virt poste	par sessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				990.00	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat. outillage indus.						
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agenets, aménagts d,					
		Matériel de transport					
		Mat.bureau, info., mob.					77.50
		Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL III				77.50		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations					2 120 000.00	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
	TOTAL IV				2 120 000.00		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						2 121 067.50	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		990.00			990.00
TOTAL		990.00			990.00
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	77.50			77.50
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		77.50			77.50
TOTAL GENERAL		1 067.50			1 067.50

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISIION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Constr.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corp.	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En Euro

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SMCE REHA SAS - 5 RUE D'ITALIE 68310 WITTELSHEIM - 4	100 000.00	897 674.00	100.00	357 933.00
SMCE CURAGE - 5 RUE D'ITALIE 68310 WITTELSHEIM - 889	20 000.00	32 948.00	100.00	17 188.00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Exercice clos le : 31 mars 2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SMCE REHA SAS - 5 RUE D'ITALIE 68310 WITTELSHEIM -433174109	100 000.00	539 741.00	100.00						357 933.00	
SMCE CURAGE - 5 RUE D'ITALIE 68310 WITTELSHEIM -889026969	20 000.00	15 759.00	100.00						17 188.00	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	58 300.00	58 800.00	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	3 093.45	3 093.45	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	7 000.00	7 000.00	
	Charges constatées d'avance	2 768.87	2 768.87	
TOTAUX		71 662.32	71 662.32	
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	157.50	57.50		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		11 808.00	11 808.00		
Personnel & comptes rattachés		13 995.00	13 995.00		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		37 453.01	37 453.01		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	1 005.00	1 005.00		
	Taxe sur la valeur ajoutée	22 058.00	22 058.00		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		6 711.00	6 711.00		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		225 000.00	225 000.00		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		336 427.14	336 427.14		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		654 614.65	654 614.65		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 768.87
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 768.87

En Euro

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES

NOMBRE

VALEUR
NOMINALE

314.00

1 000.00

Titres émis pendant l'exercice

Titres remboursés pendant l'exercice

Titres composant le capital social à la fin de l'exercice

314.00

1 000.00

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent

R sultat de l'exercice pr c dent

Prélèvements sur les réserves

220 564.95

Total des prélèvements sur les réserves

TOTAL DES ORIGINES

220 564.95

Affectations aux réserves

- Réserves légales
- Autres réserves

70 564.95

Dividendes

150 000.00

Autres répartitions

Report à nouveau

TOTAL DES AFFECTATIONS

220 564.95

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	157.50
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 160.00
Dettes fiscales et sociales	27 975.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 807.00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	40 099.50

3G GROUPE

Société par actions simplifiée
au capital de 314.000,00 €
Siège social : 5 rue d'Italie
68310 WITTELSHEIM
503 403 172 RCS MULHOUSE

DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2023

AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2023

- *Affectation proposée par le Président*

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés font apparaître un bénéfice de 252.315,24 €.

Je vous propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- A titre de dividendes aux associés :	150.000,00 €
- Au compte « Autres réserves » :	102.315,24 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 1.487.505,90 €.

Il reviendra en conséquence à chacune des 314 actions composant le capital social un dividende unitaire d'environ 477,70 € qui sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est rappelé que ce dividende est soumis (sauf demande expresse des associés, et sous réserve qu'ils respectent les conditions imposées par la loi) au prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, institué par l'article 117 quater du Code général des impôts, applicable aux dividendes perçus à compter du 1er janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

L'imposition du dividende est effectuée soit selon le régime du Prélèvement Forfaitaire Unique de 30 %, déjà précompté comme exposé ci-dessus soit, sur option de l'actionnaire selon le régime de l'impôt sur le revenu après application, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

	Dividende distribué	Montant éligible à l'abattement art. 158 CGI	Montant non éligible à l'abattement
Exercice 2019/2020	0.- €	-	0.- €
Exercice 2020/2021	200.000.- €	-	200.000.- €
Exercice 2021/2022	150.000.- €	-	150.000.- €

4

- **Affectation décidée par l'Assemblée Générale**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 252.315,24 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- A titre de dividendes aux associés :	150.000,00 €
- Au compte « Autres réserves » :	102.315,24 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 1.487.505,90 €.

Il reviendra en conséquence à chacune des 314 actions composant le capital social un dividende unitaire d'environ 477,70 € qui sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est rappelé que ce dividende est soumis (sauf demande expresse des associés, et sous réserve qu'ils respectent les conditions imposées par la loi) au prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, institué par l'article 117 quater du Code général des impôts, applicable aux dividendes perçus à compter du 1er janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

L'imposition du dividende est effectuée soit selon le régime du Prélèvement Forfaitaire Unique de 30 %, déjà précompté comme exposé ci-dessus soit, sur option de l'actionnaire selon le régime de l'impôt sur le revenu après application, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

	Dividende distribué	Montant éligible à l'abattement art.158 CGI	Montant non éligible à l'abattement
Exercice 2019/2020	0.- €	-	0.- €
Exercice 2020/2021	200.000.- €	-	200.000.- €
Exercice 2021/2022	150.000.- €	-	150.000.- €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme

Le Président

M. Laurent GERBER